

Audika, à nouveau partenaire de la Journée Nationale de l'Audition pour aller plus loin dans la sensibilisation du grand public à la santé auditive

Engagé depuis 40 ans dans la prévention des troubles liés à l'audition, Audika s'engage cette année encore, aux côtés de la JNA (Journée Nationale de l'Audition). Le jeudi 10 mars, Audika ouvrira les portes de tous ses centres pour informer le public sur les troubles de l'audition. Un temps fort pour sensibiliser la population à l'importance du dépistage, qui s'inscrit pleinement dans les actions menées toute l'année par les équipes d'Audika partout sur le territoire et dans leur engagement partagé afin d'aider le plus grand nombre à entendre mieux et changer leur vie.

La santé auditive, un enjeu de santé publique

Aujourd'hui, un tiers des Français ont 50 ans et plus*. D'ici à 2070, les seniors devraient être 21,9 millions selon les projections publiées par l'Insee. Pour 90% d'entre eux**, « bien vieillir » est un sujet important voire prioritaire, ce qui signifie pour la moitié d'entre eux, être en bonne santé et, pour un quart d'entre eux, avoir une vie sociale**. Préserver ses capacités auditives permet de mieux vieillir, d'éviter l'isolement et ses conséquences (dépression, dépendance ou troubles cognitifs). Il est de ce fait indispensable que la prise en charge de la santé auditive, nécessaire au « bien vieillir », s'améliore et intervienne plus tôt. C'est un enjeu de santé publique qui nous concerne tous.

Audika, engagé 365 jours par an dans la prévention des troubles de l'audition

La JNA met en lumière chaque année l'importance du dépistage auditif auprès du grand public. Et, bien que la réforme 100% santé entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021, ait permis de développer l'accessibilité des personnes ayant des troubles de l'audition à des produits de qualité, le prix ne constitue que le deuxième frein à l'appareillage.

En effet, la prise en charge des patients peut atteindre jusqu'à 7 ans entre la prise de conscience de la perte auditive et la mise en place d'aides auditives. Pour plus d'un tiers des personnes malentendantes (37%), le délai d'appareillage est supérieur à 4 ans***. Le déni de surdité représente le premier frein à l'appareillage. 51 % des individus concernés indiquent qu'ils préfèrent attendre pour s'équiper que leur gêne auditive soit vraiment importante. Chez les personnes âgées, la perte d'audition est encore mal acceptée. Il est difficile de reconnaître que l'on entend moins bien. Être appareillé demeure psychologiquement mal vécu****.

C'est pourquoi Audika réalise des bilans auditifs gratuits dans chacun de ses centres. Moyen le plus efficace de savoir si l'on souffre de troubles de l'audition, ce bilan est toujours réalisé par un audioprothésiste diplômé d'État et une prescription médicale n'est pas nécessaire.

* Insee, 2020

** Odoxa, 2019

*** EuroTrack, 2018

**** BVA / SDA, Février 2021

A propos d'Audika :

Avec plus de 40 ans d'expérience exclusivement dédiée à l'audition et près de 600 centres répartis sur l'ensemble du territoire, Audika est la marque leader de la santé auditive en France, élue Service clients de l'année 2022, pour la deuxième année consécutive. La mission d'Audika est d'aider le plus grand nombre à entendre mieux et changer leur vie. Nos audioprothésistes, spécialistes en correction auditive et diplômés d'État exercent en collaboration avec les médecins ORL. Ils proposent un accompagnement sur mesure et les produits les plus innovants afin que les patients puissent retrouver le plaisir de bien entendre et ainsi améliorer leur qualité de vie. Audika est reconnu organisme interne DPC (Développement Professionnel Continu). Audika fait partie du Groupe Demant, leader mondial de la santé auditive (www.demant.com).

Contacts presse :

Agence Profile

Jennifer Loison – jloison@agence-profile.com – 06 10 22 52 37

Titouan Coulon – tcoulon@agence-profile.com – 06 59 30 87 66